



15ème législature

Question N° : 44374	De Mme Béatrice Descamps (UDI et Indépendants - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > fonction publique de l'État	Tête d'analyse > Restructuration de l'École nationale des techniciens de l'équipement	Analyse > Restructuration de l'École nationale des techniciens de l'équipement.
Question publiée au JO le : 22/02/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Béatrice Descamps attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur la restructuration prévue à l'horizon 2023 de l'École nationale des techniciens de l'équipement, située à Valenciennes et à Aix-en-Provence. Cette restructuration prévoit la fin de la formation initiale des étudiants, la fin des actions menées auprès du public au sein des territoires et la fermeture pure et simple de l'école d'Aix-en-Provence. La seule école restante, celle de Valenciennes, verrait son activité restreinte aux seules formations continues de fonctionnaires du ministère. Cette restructuration pose plusieurs questions. En premier lieu, bien entendu, le devenir des agents de l'école d'Aix-en-Provence. En second lieu, l'arrêt des actions de sensibilisation à la citoyenneté, à la responsabilité écologique et au développement durable menées par ces écoles dans des territoires en difficulté qui ont été choisis précisément parce qu'ils avaient besoin de la dynamique bénéfique impulsée par ces écoles. Pour la seule école de Valenciennes, sur une année, près de 400 enfants et jeunes bénéficient de ces actions au sein des écoles, des comités de quartier, ou encore des associations. Enfin, la simple cohérence d'une telle décision n'est pas évidente ; car ces écoles ont d'excellents résultats et sont parfaitement intégrées au sein de leurs territoires ; leur disparition constitue un terrible gâchis qui nécessite des motivations basées sur des critères objectifs et intelligibles, notamment pour les équipes, qui ont le sentiment d'être sanctionnées, et pour les territoires, qui perdent un atout précieux à l'heure de la transition écologique. Elle la remercie des éléments de réponse qu'elle pourra lui apporter.